

lifestyle
FLOORS

Lames et dalles PVC
plombantes amovibles

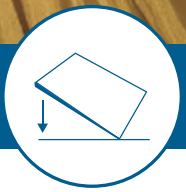
LIFE
style
Cover 70

Chêne Original Naturel - PE70076
1 219,20 x 228,60 mm


La Maison du Sol



LIFE style Cover 70

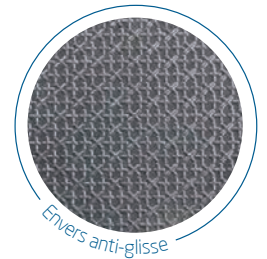


Lames et dalles PVC plombantes amovibles et réutilisables



Mise en œuvre sécurisée

- > Excellente stabilité dimensionnelle (< 0,10 %)
- > Envers anti-glisse très performant
- > Produit dense, doté du meilleur plombant du marché (9 100 g / m²)
- > Extrême planéité



Traitement de surface performant avec une couche PUR près de deux fois supérieure aux standards du marché

- > offrant une super-matité sur toute la surface, y compris à l'intérieur des reliefs des dessins, mais également une résistance accrue aux rayures et aux agressions du quotidien.



Excellente résistance aux produits chimiques selon la norme EN ISO 26987

- > index 0 : Pas de changement d'aspect après un contact de deux heures avec une solution à base d'hydroxyde de sodium, acide citrique, acétone et café.



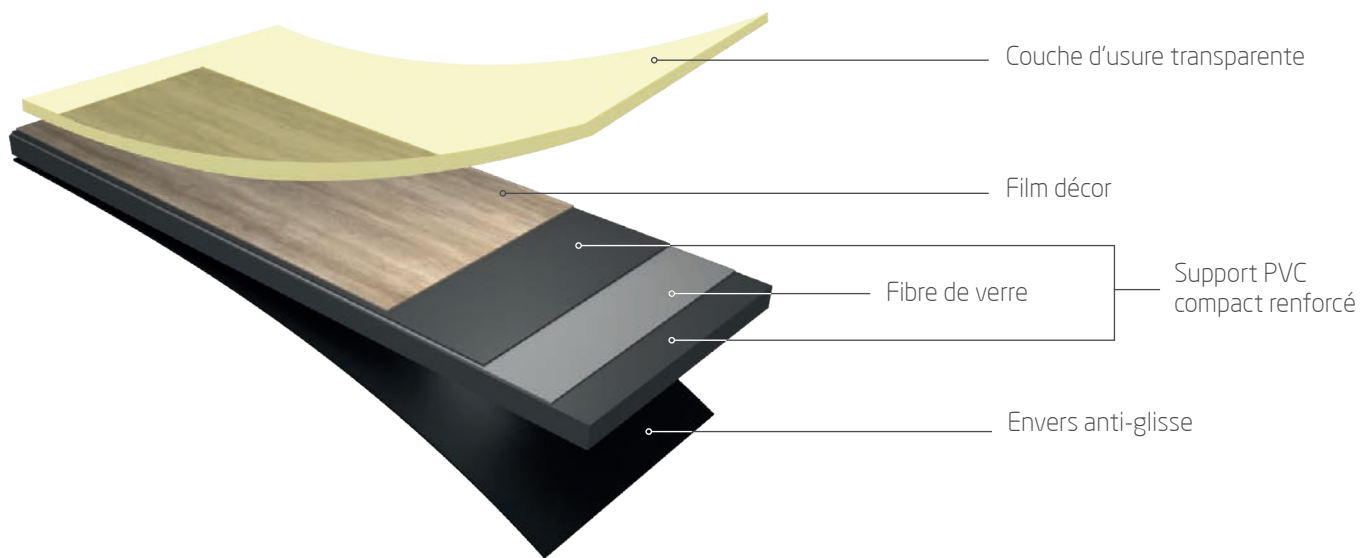
Des performances sanitaires et environnementales

- > pour une meilleure préservation de notre planète et un confort pour l'utilisateur

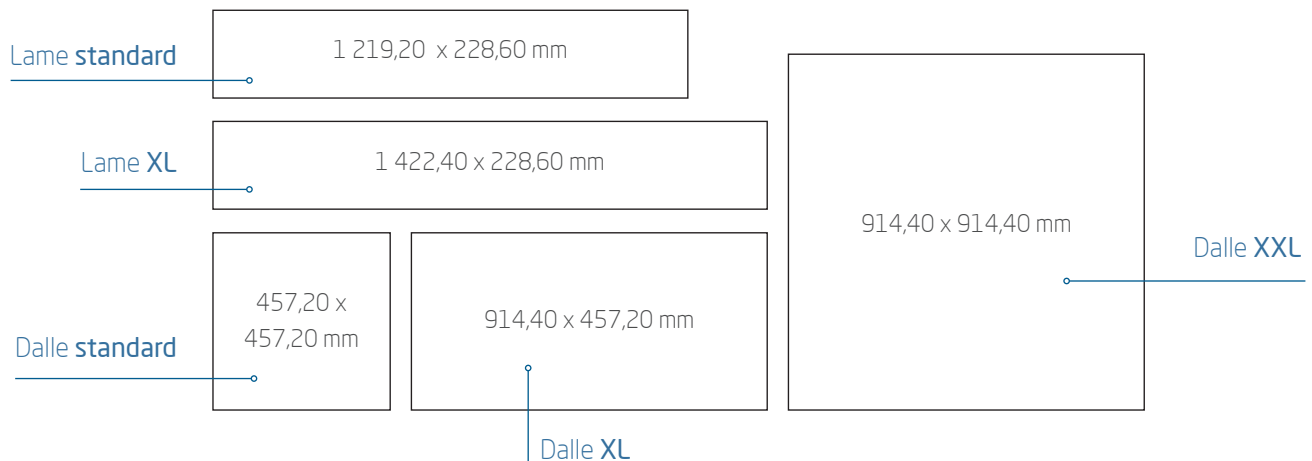


Produit parfaitement adapté
aux **planchers techniques**





Une gamme **large** et **étendue**
avec le choix parmi **5 formats**





Chêne Campagne - PE70XL831
1 422,40 x 228,60 mm



Béton Original Gris Acier - PE70XL904
914,40 x 457,20 mm

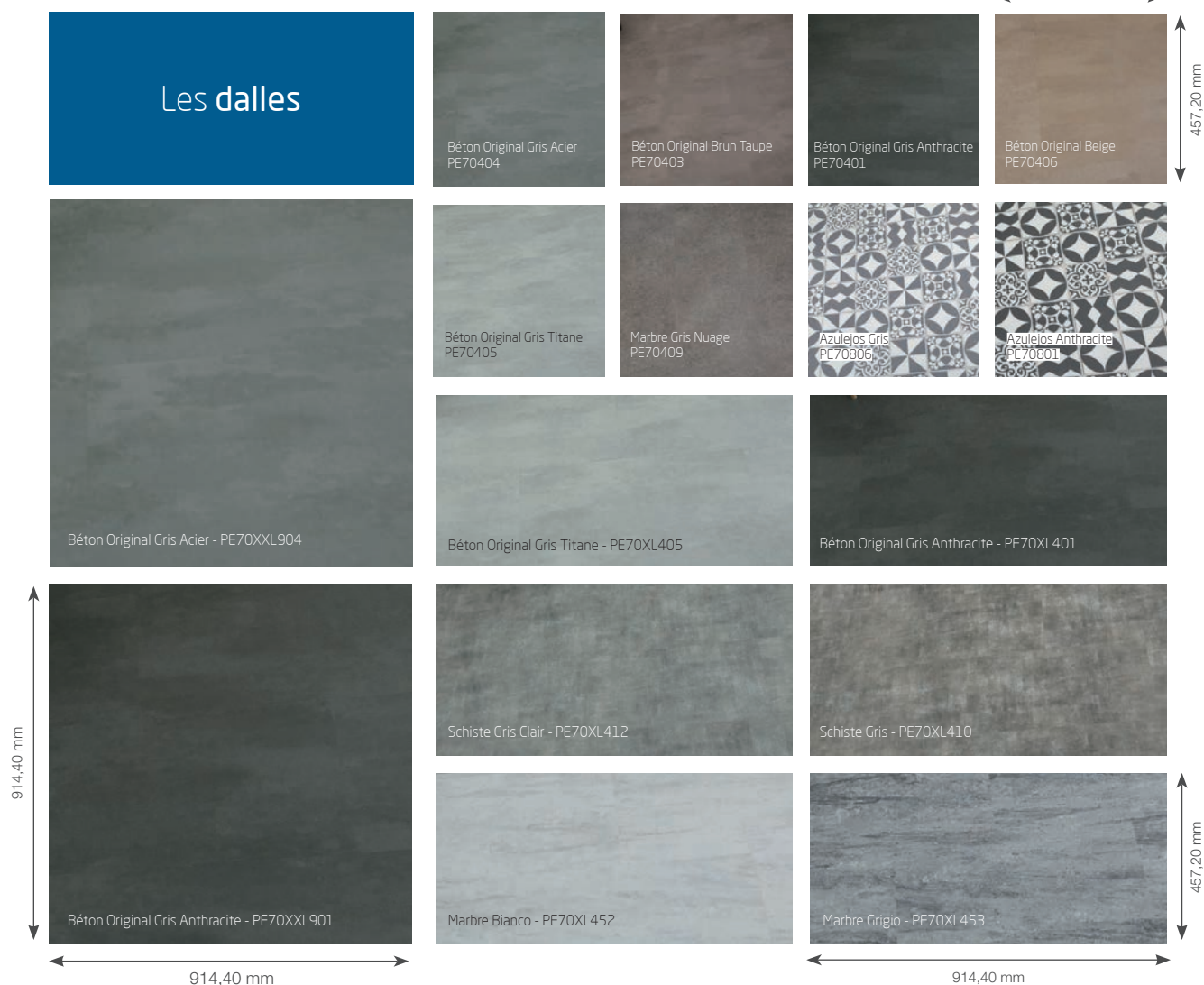
5 formats - 24 décors 28 possibilités

LIFE
style
Cover 70

Les lames



Les dalles



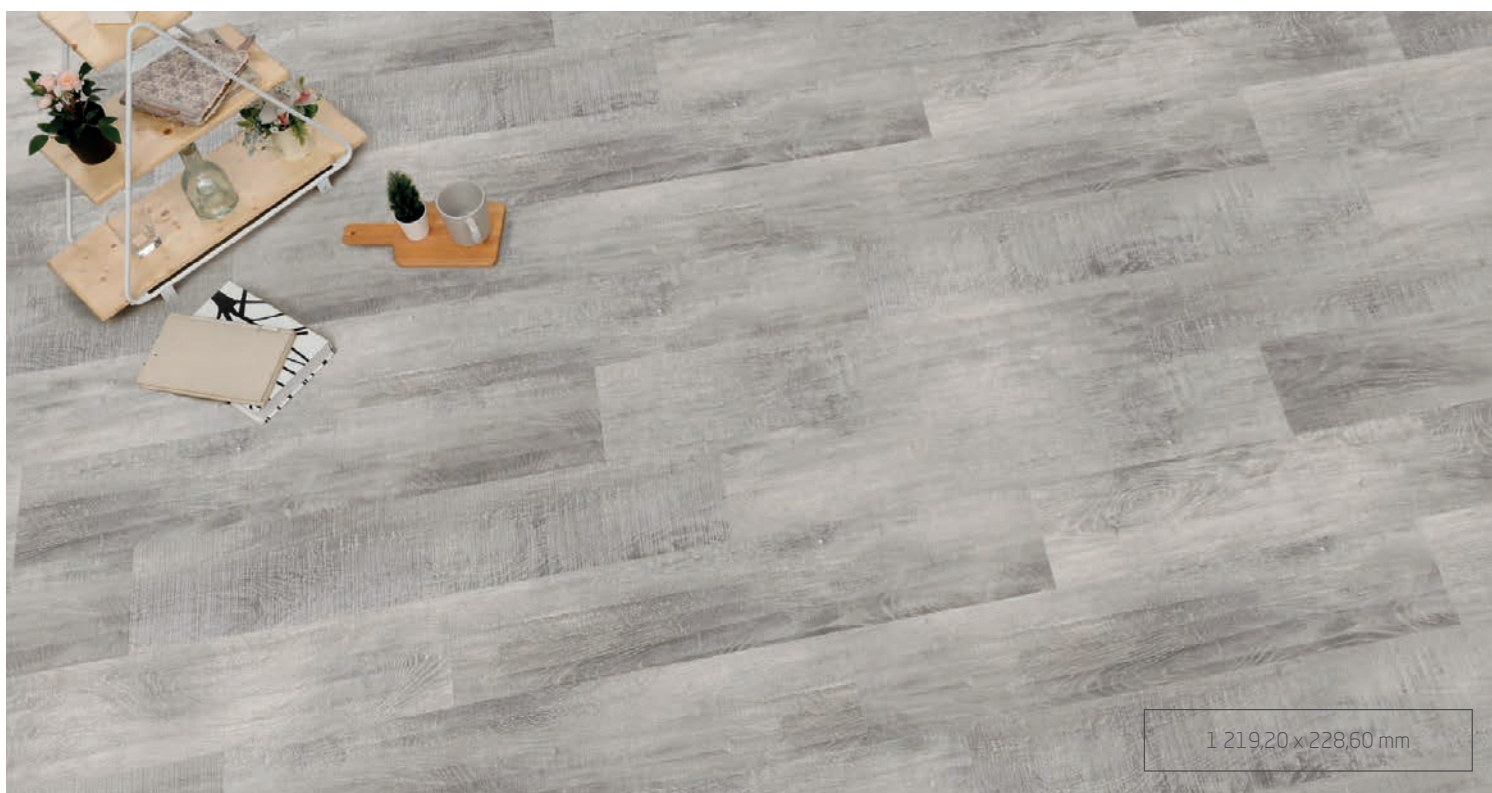
Lames Standard

1 219,20 x 228,60 mm



1 219,20 x 228,60 mm

Chêne Contemporain Gris Perle
PE70059



1 219,20 x 228,60 mm

Chêne Artisan Etain
PE70052



1 219,20 x 228,60 mm

Chêne Contemporain Gris Mer
PE70046



1 219,20 x 228,60 mm

Chêne Contemporain Gris Tempête
PE70057

Lames Standard

1 219,20 x 228,60 mm



1 219,20 x 228,60 mm

Chêne Classique Naturel
PE70049



1 219,20 x 228,60 mm

Chêne Original Naturel
PE70076



1 219,20 x 228,60 mm

Chêne Classique de L'Ébéniste
PE70058

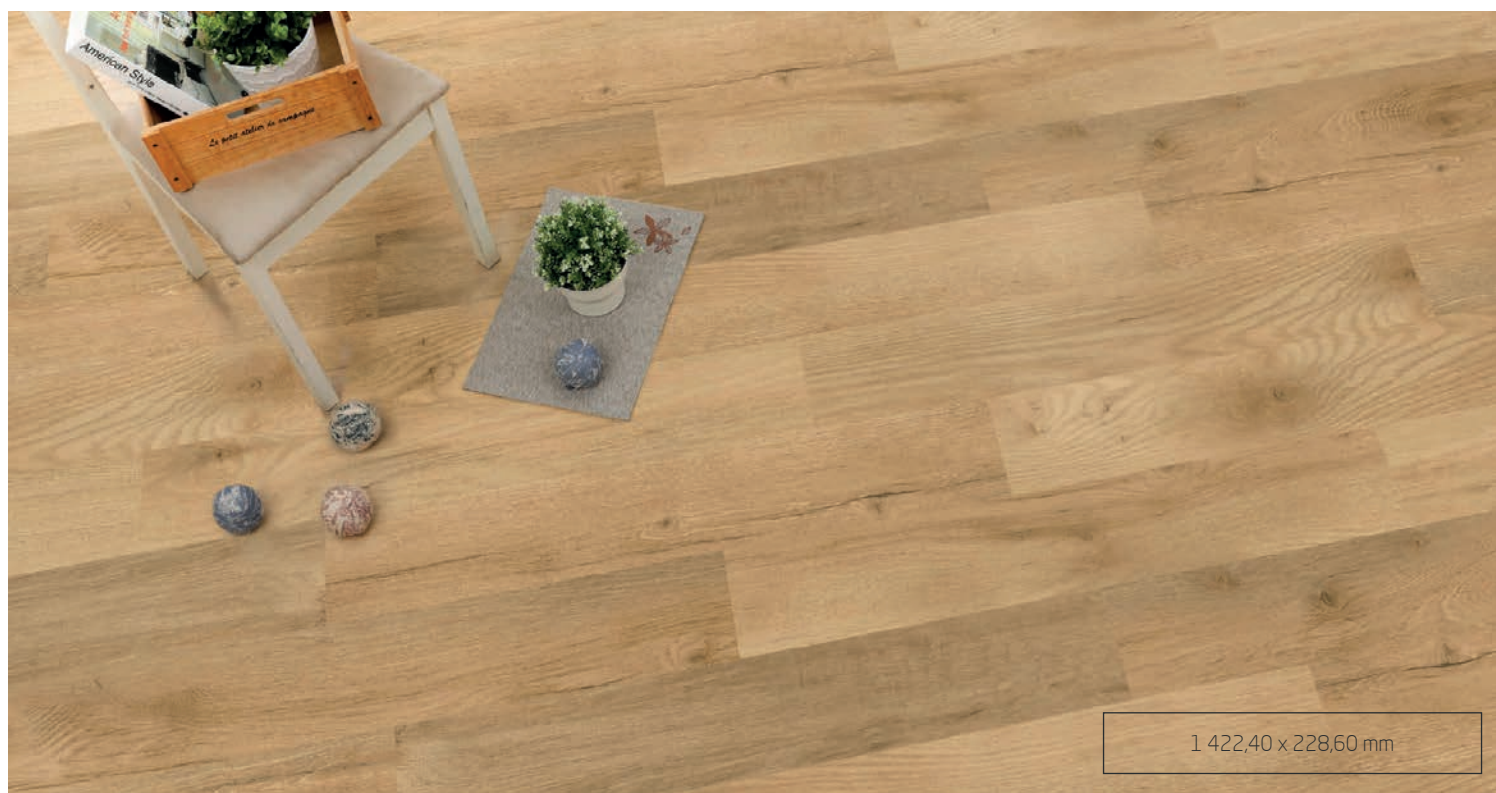


1 219,20 x 228,60 mm

Chêne Classique Foncé
PE70053

Lames XL

1 422,40 x 228,60 mm



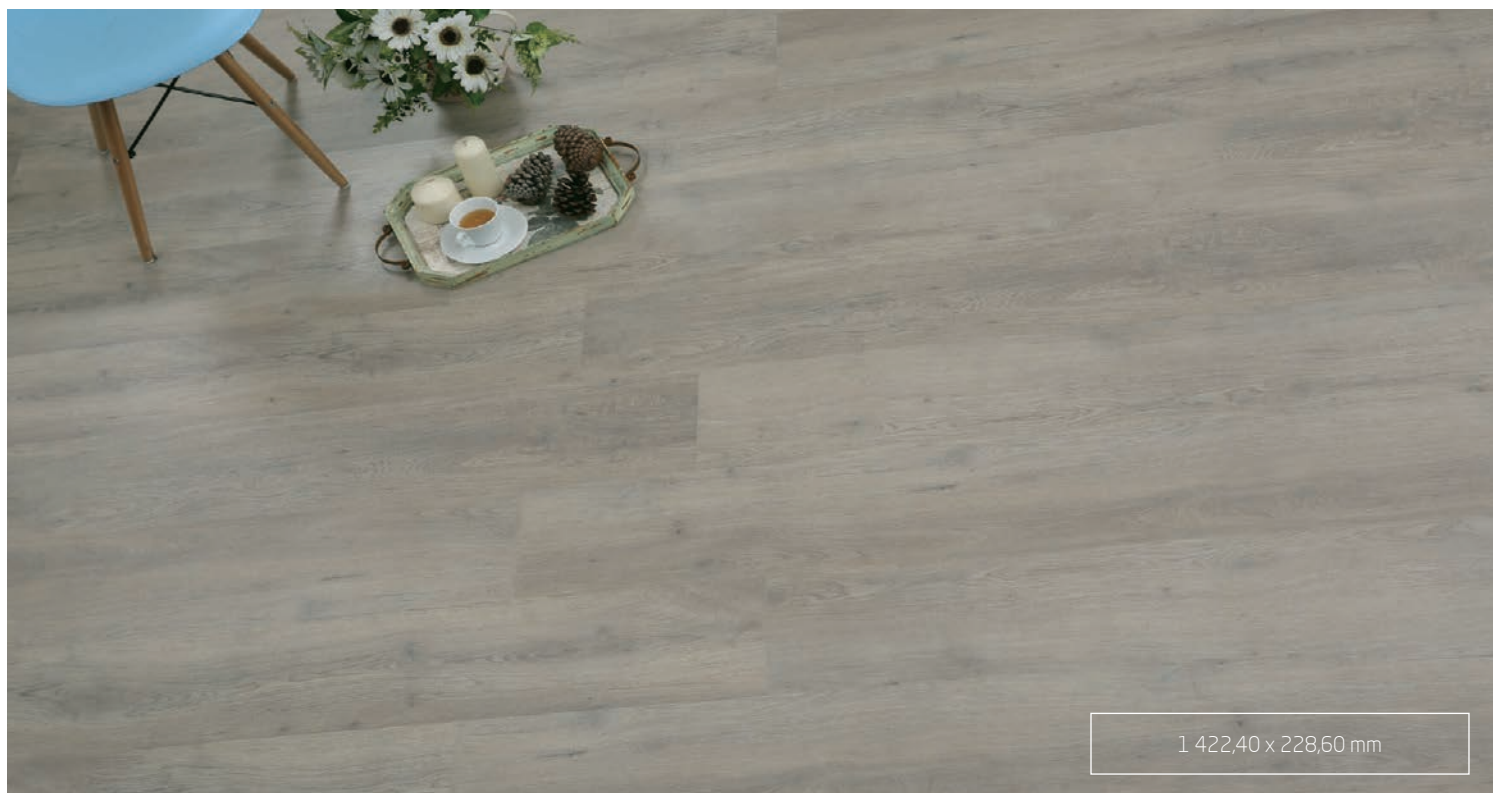
1 422,40 x 228,60 mm

Chêne Nature Scandinave
PE70XL835



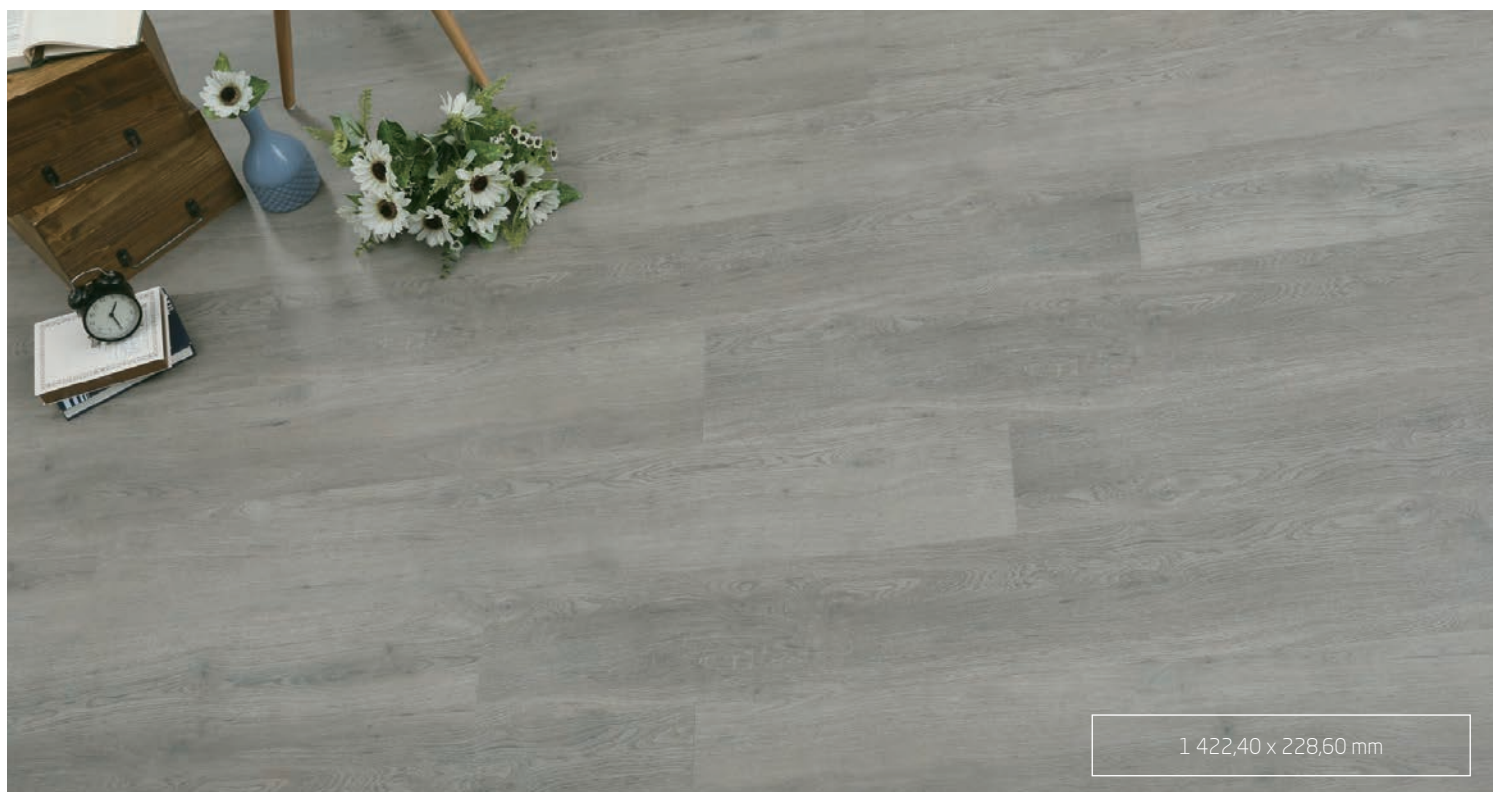
1 422,40 x 228,60 mm

Chêne Campagne
PE70XL831



1 422,40 x 228,60 mm

Chêne Flotté
PE70XL832



1 422,40 x 228,60 mm

Chêne Original Gris
PE70XL834

Dalles Standard

457,20 x
457,20 mm



457,20 x
457,20 mm

Béton Original Gris Acier
PE70404

existe aussi au format XXL



457,20 x
457,20 mm

Béton Original Gris Anthracite
PE70401

existe aussi aux formats XL et XXL



457,20 x
457,20 mm

Béton Original Brun Taupe
PE70403



457,20 x
457,20 mm

Béton Original Beige
PE70406

Dalles Standard

457,20 x
457,20 mm



457,20 x
457,20 mm

Béton Original Gris Titane
PE70405

existe aussi au format XL



457,20 x
457,20 mm

Marbre Gris Nuage
PE70409



Azulejos Gris
PE70806



Azulejos Anthracite
PE70801

Dalles XL

914,40 x
457,20 mm



914,40 x
457,20 mm

Béton Original Gris Titane
PE70XL405

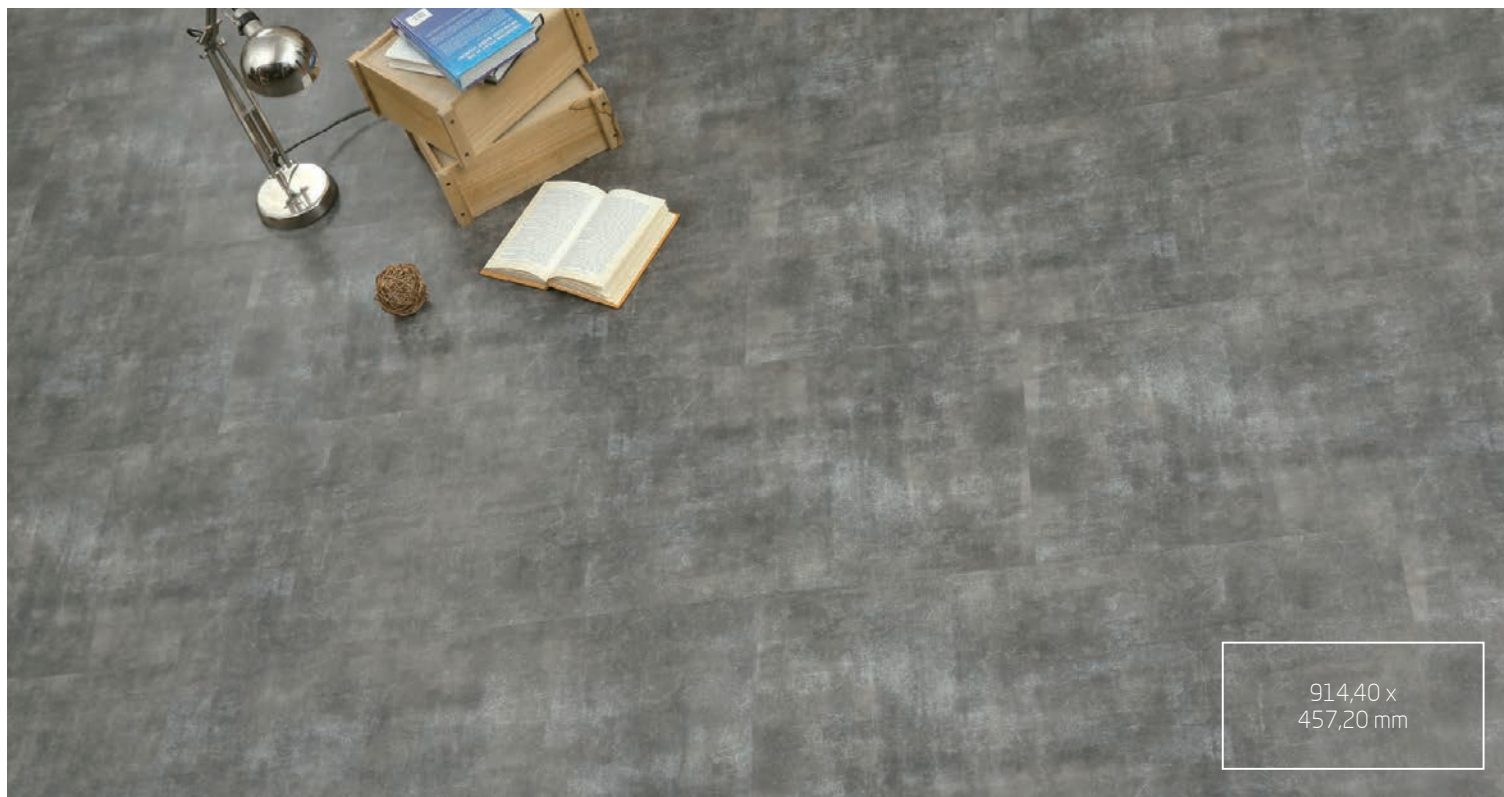
existe aussi au format standard



914,40 x
457,20 mm

Béton Original Gris Anthracite
PE70XL401

existe aussi aux formats standard et XXL



914,40 x
457,20 mm

Schiste Gris
PE70XL410



914,40 x
457,20 mm

Schiste Gris Clair
PE70XL412

Dalles XL

914,40 x
457,20 mm



914,40 x
457,20 mm

Marbre Bianco
PE70XL452



914,40 x
457,20 mm

Marbre Grigio
PE70XL453

Dalles XXL

914,40 x
914,40 mm



914,40 x
914,40 mm

Béton Original Gris Acier
PE70XXL904

existe aussi au format standard



914,40 x
914,40 mm

Béton Original Gris Anthracite
PE70XXL901

existe aussi aux formats standard et XL

Mise en oeuvre et supports

- La mise en œuvre doit être conforme aux prescriptions de la norme NF DTU 53.2.
- Le support doit être plan, lisse, sec et sain. Le produit de ragréage doit être classé P3.
- La température du support doit être $\geq 15^{\circ}\text{C}$

Il conviendra de procéder préalablement à une reconnaissance du support afin de déterminer si des travaux de préparation sont nécessaires. Eventuellement, une autre technique de pose que celle envisagée sera alors mise en œuvre. Les points de contrôle (humidité, microfissures, fissures, porosité, planéité) sont décrits dans le DTU 53.2 au paragraphe 6.1.4. Les valeurs de référence indiquées doivent être respectées et en particulier l'écart maximal sous la règle de 2 mètres (5 mm maximum).

Supports béton (ciment) :

Le béton doit être sec, lisse, sans poussières, sans solvants, peintures, cires, graisses, huiles, goudrons et toutes autres matières non compatibles. Les trous, fissures, joints de dilatation, etc doivent être comblés avec les produits spécialisés appropriés (type Bostik Eponal 342) au risque de voir les irrégularités du support apparentes sur le revêtement.

Un sol en béton neuf doit être parfaitement sec et sain : bien que les lames et dalles plombantes **Lifestyle Cover 70** soient insensibles à l'eau, un excès d'humidité peut être générateur de moisissures et de champignons.

Support carrelage :

Il est recommandé de procéder au comblement des joints ou de faire un ragréage si ceux-ci sont trop prononcés.

Autres supports :

Le produit peut être posé sur la plupart des sols durs à condition qu'ils soient lisses.

Il n'est pas recommandé de poser le produit sur un ancien revêtement résilient (PVC) ; nous consulter le cas échéant.

La pose sur un ancien sol textile est à proscrire.

Sols chauffants :

Le produit est compatible avec les sols chauffants basse température (28°C maximum). Il est nécessaire de couper le système 48 H avant la préparation du support et de ne pas le remettre en route avant un délai au moins équivalent.

Stockage et acclimatation du produit

Le revêtement de sol **Lifestyle Cover 70** doit être entreposé à plat et à l'abri de l'humidité au minimum 48 H avant la pose dans le local auquel il est destiné pour une acclimatation à la température ambiante. Celle-ci sera au minimum de 15°C et au maximum de 28°C . Cette température sera maintenue également 24 H après l'installation. N'installez pas **Lifestyle Cover 70** si les conditions ne le permettent pas et veillez à maintenir cette plage de température dans les locaux concernés toute la durée de vie du produit.

Installation du produit

Attention : il convient d'examiner le matériau avant de procéder à sa mise en œuvre afin d'éviter tout désordre visuel. En cas de défauts d'aspect, nous vous demandons de nous en informer et de ne pas commencer la pose sans notre accord.

L'envers anti-glisse du produit permet une pose sans adhésif hors lignes de démarrage qui doivent être maintenues.

Toutefois, dans le cas d'un support lisse et glissant, d'une surface $> 30\text{ m}^2$ et/ou d'une zone à fort trafic, il est recommandé d'utiliser un produit de fixation (Bostik Adesitech ; Cegecol Cege 100 DPA) : bien respecter les prescriptions du fournisseur et en particulier le temps de gommage qui est fonction de la température, de l'hygrométrie ambiante, de la porosité du support et de la consommation de colle.

Au cours de l'utilisation normale du produit, et en cas de variation importante de température ($\pm 15^{\circ}\text{C}$) dans le local, il est recommandé de mettre en œuvre un joint de dilatation d'au moins 5 mm autour de la pièce et tous les 10 ml. Veiller à ne pas « bloquer » le produit sous les seuils, plinthes et chambranles de porte.

Dans le cas d'une pose sous véranda ou dans toute autre pièce directement exposée aux rayons du soleil, le collage du revêtement devient nécessaire (Bostik Power Elastik).

Principe de pose des dalles :

Les dalles peuvent être posées en sens contrarié (disposition habituelle) ou en les disposant dans le même sens. Cette dernière disposition élimine les effets d'aspects (mat/brillant) mais accentue la visibilité des joints.

Une fois qu'une disposition est choisie, il faut en revanche s'y tenir.

Les axes de départ étant tracés (à partir du milieu de chaque mur), poser la première rangée de dalles suivant l'axe perpendiculaire à la porte. Les dalles suivantes viennent s'appuyer sur la première rangée.

Principe de pose des lames :

- Diviser la surface du sol en 2 parties par un axe perpendiculaire à l'accès principal du local ;
- Mettre en place la première lame puis progresser suivant l'axe tracé ;
- La première lame de la deuxième rangée doit être décalée d'un tiers de la longueur de la lame dans le sens latéral afin d'obtenir un alignement de joint toutes les 3 rangées. Cette solution est préférable à celle qui décale une demi-lame, le report de joint tous les 2 rangs étant moins esthétique.

Découpes

- Utiliser un cutter avec une lame droite ;
- A l'aide d'une règle métallique ou d'une autre dalle/lame, procéder à une première incision du côté du décor. La première incision doit passer à travers la couche d'usure et le film décoratif ;
- Plier les 2 parties de la dalle/lame le long de cette première découpe à 90° ;
- Procéder à une deuxième incision à travers l'envers PVC compact.

Mise en service

Mise en service dès le lendemain de l'installation dans le cas d'une pose sans colle.

Dans le cas où un fixateur a été employé, trafic pedestre normal, 24 H après la pose. Mise en place du mobilier 48 H après.

Dans le cas d'un sol chauffant, la remise en chauffe s'effectue progressivement après la mise en place du revêtement.

Entretien

Après la pose, il est indispensable de procéder à un balayage et/ou aspiration des poussières et saletés puis de nettoyer le revêtement avec un détergent neutre (de type Dr.Schutz PU Cleaner par exemple). Selon la surface, une machine de nettoyage (pad « blanc ») ou un balai à franges seront utilisés. L'entretien régulier est réalisé de la même manière.

Bien respecter les préconisations de dilution du fabricant du produit de nettoyage selon l'usage voulu (décapage/entretien régulier) et la méthode utilisée (manuelle/mécanique).

Dans le cas d'un encrassement profond, des produits de restauration devront être mis en œuvre (de type Dr.Schutz Nettoyant Intensif R. par exemple).

Attention, certains produits sont à proscrire du fait de la protection de surface :

- Produits javellisés purs,
- Produits à base de pin des landes,
- Produits à base de savon,
- Produits à base de solvants puissants (tels que acétone),
- Produits vitrificateurs et vernis.

Conseils

Comme tout revêtement de sol souple, **Lifestyle Cover 70** doit être protégé contre les risques de poinçonnement provoqués par les meubles, objets à pieds pointus ou autre objet lourd. L'utilisation de protections en cuir, en matière plastique, ou en feutre est recommandée (celles en caoutchouc ainsi que les platines métalliques sont à exclure) selon la norme NF DTU 53.2.

Dans le cas d'utilisation du revêtement dans des locaux ouverts directement sur l'extérieur, il est nécessaire de prévoir des tapis de protection de dimensions suffisantes.



Chêne Flotté - PE70XL832
1 422,40 x 228,60 mm



Béton Original Gris Anthracite - PE70XL401
914,40 x 457,20 mm



Chêne Campagne - PE70XL831
1 422,40 x 228,60 mm

LIFeStyle COVER 70

Lames et dalles plombantes de type LVT en PVC hétérogène



		Norme	Exigence de la norme	Résultats des tests
TYPE DE REVÊTEMENT	Revêtement de sols en PVC hétérogène	EN ISO 10582	-	-
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Épaisseur totale :	EN ISO 24346	5,0 mm	-
	Épaisseur de la couche d'usure :	EN ISO 24340	0,7 mm	-
	Poids total :	EN ISO 23997	9 100 g / m ²	-
	Dimensions et conditionnement :	EN ISO 24342		
		Lames Lifestyle Cover 70 : 1 219,20 x 228,60 mm - 8 lames / carton = 2,23 m ² Lames XL Lifestyle Cover 70 : 1 422,40 x 228,60 mm - 6 lames / carton = 1,95 m ² Dalles Lifestyle Cover 70 : 457,20 x 457,20 mm - 8 dalles / carton = 1,67 m ² Dalles XL Lifestyle Cover 70 : 914,40 x 457,20 mm - 6 dalles / carton = 2,51 m ² Dalles XXL Lifestyle Cover 70 : 914,40 x 914,40 mm - 3 dalles / carton = 2,50 m ²		
CLASSEMENTS	Classement européen :	EN ISO 10874	23 / 34 / 43	-
	Classement Feu :	EN 13501-1	Bfl-s1	Bfl-s1 (sur support A1fl ou A2fl de densité > 1 350 kg / m ³)
	Résistance au glissement	DIN 51130 / EN 13893	R9, DS	R10, DS
PERFORMANCES TECHNIQUES	Résistance à l'abrasion	EN ISO 10582	-	Classe T
	Stabilité dimensionnelle	EN ISO 23999	< 0,25 %	< 0,10 %
	Équerrage et rectitude	EN ISO 24342	< 0,35 mm variation	< 0,20 mm
	Résistance à la chaleur, curling	EN ISO 23999	< 2 mm	0 mm
	Poinçonnement résiduel	EN ISO 24343-1	< 0,1 mm	0,08 mm
	Résistance aux chaises à roulettes	ISO 4918	25 000 révolutions	aucun dommage - roulettes type W
	Flexibilité	EN ISO 24344	20 mm - aucune fissure	< 10 mm - aucune fissure
	Traitement de surface	-	-	Top Protection Plus, PUR
	Isolation acoustique	EN ISO 717-2	-	10 dB
	Résistance à la lumière	EN ISO 105B02	≥ 6	> 6
	Résistance aux substances chimiques Hydroxide de sodium (25%), acide citrique (10%), acétone, café (120 g/l)	EN ISO 26987	-	Index 0 - Excellente
	Résistance thermique	EN ISO 8302	-	0,018 m ² K/W
	Comportement électrostatique	EN 1081-A	-	> 3,0 x 10 ¹⁰ Ω
	Charges électrostatiques	EN 1815	≤ 2 KV	-1,0 KV (caoutchouc) - 0,7 KV (PVC) antistatique
	Chauffage par le sol	EN 12524	-	max. 28 °C
	ENVIRONNEMENT	Emissions formaldéhyde	EN 14041 : 2004/AC:2006	-
Pentachlorophenol		EN 14041 : 2004/AC:2006	-	
TCOV à 28 jours		ISO 16000	-	Certification A+ (rapport ÖTI n° 71995)
REACH		(EC) No 1907/2006	conforme	pas de SVHC (rapport Centexbel n° 13.03928.01)
DOMAINE D'UTILISATION	Bureaux, commerces, CHR			
MISE EN OEUVRE / ENTRETIEN	Voir page Notice d'utilisation			
DESSCRIPTIF	<p>Le revêtement de sol sélectionné du type Lifestyle Cover 70 de chez LMS appartient à la famille des sols LVT plombant de 5 mm d'épaisseur. La couche d'usure de 0,70 mm est renforcée par une laque PU pour un entretien facilité et une meilleure résistance aux rayures et aux taches. Lifestyle Cover 70 est doté d'un envers antidérapant qui permet une installation sans adhésif pour les petites surfaces inférieures à 30 m².</p> <p>La mise en œuvre et la remise en circulation peut se réaliser dans la même journée.</p> <p>Installation sans fractionnement jusqu'à 10 x 20 m grâce à une excellente stabilité dimensionnelle (valeur moyenne <0.10% selon EN 23999). Joint de dilatation périphérique de 5 mm.</p> <p>Son taux d'émission de COV extrêmement faible lui permet d'obtenir la classification A+. Le produit est 100% sans phtalates.</p>			



* Information sur le niveau de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)

BORDEAUX

Tél. : 05 56 43 10 40
bordeaux@lms-sol.com

BREST

Tél. : 02 98 02 62 86
brest@lms-sol.com

CLERMONT-FERRAND

Tél. : 04 73 91 47 26
clermontfd@lms-sol.com

DIJON

Tél. : 03 80 51 00 00
dijon@lms-sol.com

GRENOBLE

Tél. : 04 76 03 15 00
grenoble@lms-sol.com

LILLE

Tél. : 03 20 98 55 55
lille@lms-sol.com

LIMOGES

Tél. : 05 55 30 17 17
limoges@lms-sol.com

LYON

Tél. : 04 78 26 45 45
lyon@lms-sol.com

METZ

Tél. : 03 87 32 53 20
metz@lms-sol.com

NANTES

Tél. : 02 40 94 86 40
nantes@lms-sol.com

NICE

Tél. : 04 93 19 04 04
nice@lms-sol.com

RENNES

Tél. : 02 99 32 37 38
rennes@lms-sol.com

ROUEN

Tél. : 02 35 08 90 90
rouen@lms-sol.com

Ste GENEVIÈVE DES BOIS

Tél. : 01 69 73 22 00
sgb@lms-sol.com

STRASBOURG

Tél. : 03 88 18 17 18
strasbourg@lms-sol.com

TOULOUSE

Tél. : 05 34 25 84 85
toulouse@lms-sol.com

VANNES

Tél. : 02 97 01 09 09
vannes@lms-sol.com

VILLENEUVE LA GARENNE

Tél. : 01 41 32 53 00
villeneuve@lms-sol.com

LA MAISON DU SOL

9-11 rue de la Litte
92390 Villeneuve La Garenne

contact@lamaisondusol.com
www.lamaisondusol.com

RCS Nanterre / N° SIRET : 572 044 808
N° TVA intracommunautaire : FR 57 572 044 808

